



EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

20

SEPT. 2024

VOUS FAITES BOUGER L'AGGLO

Dossier
p.4 à 10



Traduction
du dossier
en FALC p.10



UN ÉTÉ À LA DÉCOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

Manifestation soutenue par l'agglomération Bourges Plus, Bourges Contemporain a fêté l'été dernier sa cinquième édition. Durant tout l'été, Bourges Contemporain a permis aux habitants, aux amateurs d'art et aux visiteurs de passage sur le territoire de découvrir une vingtaine d'expositions rassemblant près de 120 artistes, des ateliers, des événements artistiques, des visites. Cette 5^e édition a eu des retombées médiatiques au niveau de la presse nationale.

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

A l'occasion des journées européennes de l'archéologie, les 15 et 16 juin derniers, de nombreux habitants de l'agglomération ont pu découvrir place Cujas le chantier de fouilles réalisé par le service archéologie de Bourges Plus.



DES TRAVAUX DE L'AGGLO SUR LA RUE D'AURON

La requalification de la rue d'Auron, à Bourges, est lancée. Les travaux sont coordonnés avec Bourges plus. L'agglomération a débuté le 1^{er} juillet les travaux de rénovation du réseau d'eau potable et du réseau d'eaux usées.

Le chantier se fera en huit phases pour une livraison complète mi-avril 2025.



AVEC L'IMEP, LAHITOLLE FÊTE LA MUSIQUE !

Le 4 juillet dernier, Lahitolle a fêté la musique avec le groupe The Black Charts et DJ Modul-On. Installée sur la grande prairie, la scène a accueilli le public dans une ambiance conviviale.

Le 13 septembre, Lahitolle a été à nouveau le cadre de festivités à l'occasion de la rentrée étudiante.

De belles occasions de découvrir le quartier Lahitolle en pleine reconversion. Mais aussi de promouvoir l'IMEP et son offre de formations.

Les inscriptions ont repris, pensez à l'IMEP pour vous perfectionner en langue étrangère !

EDITO



De Marmagne à Berry-Bouy, de la Chapelle Saint-Ursin à Bourges, du canal de Berry à Plaimpied, le long du boulevard Joffre et des lycées : 2024 a été l'année des inaugurations pour les voies cyclables dans l'agglomération. Et on continue. La phase la plus difficile du chantier sur le pont supérieur va démarrer. Regardez bien le plan de circulation en page 14 pour préparer vos trajets et merci par avance de votre patience.

L'investissement des communes et de l'agglomération, c'est pour vous. C'est donc une grande satisfaction de vous voir vous emparer de cette possibilité de circuler à vélo de façon toujours plus sûre. Les statistiques comme les trajets en ville le montrent : on progresse !

Prendre le bus, marcher, pédaler, covoiturer : c'est vous qui faites bouger l'agglomération !

Trier, composter, récupérer, recycler : c'est vous qui rendez possible l'indispensable transition écologique à laquelle nous devons tous contribuer.

Réhabiliter, isoler, choisir des matériaux biosourcés : c'est vous qui faites baisser les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Tout cela a été facilité par des cofinancements que Bourges Plus a obtenu auprès de l'Agence de la transition écologique (ADEME), de l'Agence de l'eau, de l'Etat ou de la région. Et ce n'est donc pas sans inquiétude que nous attendons les débats nationaux sur les futurs budgets de l'Etat. La qualité de vie dans nos villes et villages en dépend.

Irène Félix

Irène FÉLIX

Présidente de Bourges Plus

SOMMAIRE

EN ACTIONS

DOSSIER

P.4 à 10

VOUS FAITES BOUGER L'AGGLO

(FALC p.10)

P.12

La filière aéronautique, spatiale, défense

P.14

Les travaux du pont supérieur

P.15

Les déchets alimentaires

P.16-17

Le guide étudiant

P.20

L'hôtellerie dans l'Agglo

P.11

Interview de Margot Dumont, interne au Centre hospitalier Jacques Coeur

P.13

Forum des métiers de l'alimentation

P.18-19

Le Conseil de développement de Bourges Plus

P.21

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

EN COM'1 #20

Le mag^o de Bourges Plus

SEPTEMBRE 2024

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Olivier Chaussy / Maryline Prévost • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception/Infographie : Camille Baudry / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Roto France Impression • Tirage : 58 890 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

ET TOUJOURS...

P.22 Comment ça marche ?

P.23 Temps forts



EN ACTIONS

C'EST VOUS QUI FAITES BOUGER L'AGGLO !

L'action communautaire, ce sont aussi les citoyens qui la font, en s'impliquant activement dans les politiques publiques portées par l'agglomération, notamment en faveur de l'environnement. Découvrez comment les initiatives locales de Bourges Plus favorisent la participation citoyenne et améliorent la qualité de vie des habitants du territoire. Des actions dont vous êtes les acteurs principaux !



Des habitants de la communauté d'agglomération investis et qui participent activement à la mise en œuvre des projets de leur agglomération - plus qu'une volonté, c'est une réalité pour Bourges Plus ! Soucieuse d'impliquer les citoyens dans le processus décisionnel, la communauté d'agglomération de Bourges Plus les associe en leur donnant l'opportunité de donner leur avis, de poser des questions et de faire des suggestions. Au travers de consultations publiques, de réunions d'information ou d'ateliers de sensibilisation, le territoire de l'agglomération évolue et se transforme avec ambition pour répondre à vos besoins et vos attentes.

Dans le cadre de la gestion des déchets, la collecte sélective et le compostage des déchets alimentaires sont des pratiques de plus en plus adoptées par les citoyens soucieux de réduire leur empreinte environnementale. Ainsi, pour les 6 premiers mois de l'année 2024, le tonnage de la collecte sélective (le bac jaune) a progressé de 7%. En outre, plus de 1000 foyers ont participé aux sessions de sensibilisation sur le compostage organisées par Bourges Plus et ont bénéficié d'un composteur gratuit. Au second semestre, ces sessions sont organisées à Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Germain-du-Puy, Marmagne et Saint-Doulchard.

DES MESURES ÉCOLOGIQUES PARTICIPATIVES

La récupération de l'eau de pluie est une autre mesure écologique qui permet de préserver les ressources en eau et de réduire la consommation d'eau potable. De même, le développement d'un réseau cyclable sécurisé et efficace favorise l'utilisation du vélo comme mode de transport alternatif, contribuant ainsi à réduire les émissions de gaz à effets de serre et à désengorger les routes.

DES CITOYENS ACTEURS DU CHANGEMENT

Les habitants jouent un rôle clé dans la promotion de la mobilité durable grâce à leur engagement. Des initiatives telles que Cycloplus, qui met à leur disposition des vélos en libre-service, et l'utilisation d'abris-vélos sécurisés facilitent l'adoption du vélo comme moyen de transport quotidien. Les citoyens utilisent aussi activement les applications comme Géovélo, pour planifier leurs itinéraires cyclables, et Karos, qui simplifie l'organisation de covoiturages. Ces actions concrètes contribuent à une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

VERS UNE GOUVERNANCE LOCALE DURABLE

L'appropriation des politiques communautaires par les citoyens dans le domaine de l'environnement et de la mobilité durable est essentielle pour promouvoir des pratiques écologiques et des modes de déplacement respectueux de l'environnement. En encourageant la participation citoyenne et en offrant des outils et des services adaptés, Bourges Plus s'engage dans la transition vers un mode de vie plus durable et plus responsable pour ses habitants. Le conseil de développement est un exemple concret de participation citoyenne (voir pages 18-19). La concertation publique sur l'eau proposée cet été, organisée

autour de quatre thématiques que sont la sobriété des usages, la préservation de l'eau, la désimperméabilisation des sols, et le coût de l'eau, en est une autre. Cette concertation a permis de collecter quelques 70 contributions et a ouvert sur la 1^{ère} université de l'eau, mi-septembre (voir encadré ci-dessous).

Les Conversations Carbone constituent elles aussi une méthode originale et conviviale pour accompagner les personnes vers un mode de vie moins émetteur en carbone via des ateliers participatifs. C'est un moyen pour chaque citoyen d'approfondir ses réflexions liées au changement climatique pour les convertir en actions concrètes et efficaces, de façon à inscrire le changement dans la durée.



DES UNIVERSITÉS DE L'EAU POUR CONSTRUIRE L'AVENIR L'ENSEMBLE

Le 14 septembre dernier, Bourges Plus a organisé sa première Université de l'eau. Différents temps forts ont ponctué cette journée de réflexion, d'échange et de construction citoyenne, ouverte à tous.

La gestion durable des ressources, la protection des milieux aquatiques, la lutte contre les déchets plastiques et les micropolluants... Bourges Plus fait face à de nombreux défis en plaçant le cycle de l'eau au centre de son projet de territoire. Convaincue que l'accélération des transitions nécessite l'implication de tous, la communauté d'agglomération, qui a déjà proposé plusieurs événements dans le cadre de ses Rendez-vous de l'eau (conférences grand public, ateliers...), a cette fois choisi d'inviter la population à se projeter dans l'avenir à l'occasion de sa première université de l'eau qui a réuni une centaine de participants.

QUAND LES CITOYENS S'INVESTISSENT...

60 citoyens de l'agglomération ont participé aux ateliers « *Life LetsGo4Climate* », un projet financé par le programme LIFE de l'Union européenne, auquel Bourges Plus a adhéré. Ce dispositif vise à soutenir la transition énergétique à l'échelle locale en impliquant directement les citoyens dans des actions concrètes. L'un des ateliers avait pour but de les informer sur les initiatives locales et les enjeux de la transition énergétique. Pour un autre, les participants étaient invités à découvrir des initiatives citoyennes comme le site de méthanisation AgriBerry Énergie à Plaimpied ou encore le site photovoltaïque de la Chapelle-Saint-Ursin. Ils ont participé à 4 ateliers de réflexion et de rencontre avec pour objectif la création de communautés énergétiques pour bâtir des projets visant à moins consommer et produire de l'énergie renouvelable. À la suite de ces ateliers, des collectifs ont été créés sur Bourges Plus, dont certains ont pris le statut associatif :

REPAIR CAFE BOURGES

Co-réparation d'objets (petit électroménager, textile, etc).

repaircafebourges@gmail.com

CITOYENS18ENR

Promotion des toitures solaires.

Citoyens18.enr@gmail.com

ZERO WASTE BERRY

Lutte contre le gaspillage en faveur de la réduction des déchets.

berry@zerowaste-france.org

ISOLACTEURS

Promotion de l'auto-réhabilitation accompagnée en matériaux biosourcés.

contact@asso-isolacteurs.org

TOUS ENSEMBLE POUR UNE AGGLO PLUS PROPRE : ENGAGEONS-NOUS DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES !



Les habitants de Bourges Plus sont au cœur de la valorisation des déchets alimentaires, transformant ce qui était autrefois un simple déchet en une ressource précieuse. Depuis 2024, il est possible de contribuer activement à ce dispositif. Dans les zones urbaines moins denses, les citoyens sont encouragés à pratiquer le compostage individuel, tandis que dans les quartiers plus peuplés, un réseau de points de collecte sera progressivement instauré pour faciliter la participation de tous (voir page 15). La mobilisation collective est essentielle pour faire de la gestion des déchets alimentaires un succès partagé.



QUE VA-T-ON FAIRE DE MON BAC JAUNE ?

La société SULO va vous contacter pour adapter la taille de votre bac en fonction de vos besoins, afin de faire face à l'augmentation des flux de déchets d'emballages.



« **le point de collecte :
facile et rapide !** »

Habitante de la Chapelle-Saint-Ursin depuis 26 ans, Laurence utilise le point de collecte collectif installé à 200 mètres de chez elle. « *Je n'avais pas la place de mettre un composteur chez moi et celui-ci n'est pas loin ! J'y dépose mes déchets alimentaires 3 à 4 fois par semaine. C'est une habitude à prendre... Les enfants ont plus de mal à se plier aux règles du tri sélectif. On leur rappelle et tout cela se fait assez naturellement et permet de se débarrasser rapidement des déchets* ».



« **C'est important pour protéger
notre environnement !** »

Comme de nombreux habitants de Berry-Bouy, Bernard a récupéré son composteur mis à disposition gratuitement par Bourges Plus. « *Ma femme a suivi la formation pour trier les déchets alimentaires et utiliser correctement le composteur, souligne le retraité. Nous faisons déjà notre compost. Ce sera l'occasion de compléter car je suis favorable à toutes les initiatives en faveur de la protection de la biodiversité* ». Un intérêt que Bernard partage avec son petit-fils, Charly, âgé de 6 ans, présent aussi à la remise du composteur et très fier de repartir avec son bio-seau. « *Les plus jeunes auront été formés dès le départ, ce sera plus évident pour eux !* ».



« **Composter,
un jeu d'enfant !** »

« *On installera le composteur au fond de la cour !* » Pour Marion, maman de Maël et Maïa (5 et 7 ans), l'installation d'un composteur est une affaire qui se prépare en famille. « *J'ai emménagé il y a 2 ans et demi avec mes deux filles à Berry-Bouy. Nous avons un poulailler. Vous savez, les poules, ça mangent de tout ! Mais là, avec le composteur, on va pouvoir utiliser le compost dans notre jardin. Grâce à l'atelier de sensibilisation organisé par Bourges Plus, j'ai appris qu'il faut avoir 50% de sec et 50% d'humide pour obtenir un compost de qualité et qu'il faut couper les dosettes de café avant de les mettre dedans. Je suis novice, mais on va s'organiser. C'est très ludique pour les filles !* »



**300
cuves**
distribuées
cette année

LES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE L'AGGLO !

Face à la raréfaction des ressources en eau et aux périodes de sécheresse récurrentes, Bourges Plus a mis en place une initiative visant à encourager la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie. Cette pratique simple et vertueuse s'inscrit dans une démarche plus respectueuse de l'environnement et de la solidarité.

À travers la distribution de récupérateurs d'eau d'une capacité de 500 litres, Bourges Plus souhaite sensibiliser les habitants à cette pratique et les inciter à adopter des comportements

éco-responsables. Les récupérateurs sont prêtés aux personnes éligibles après une sensibilisation aux écocodes.

Cette année, 300 cuves ont été distribuées dans 4 communes pilotes – Lissay-Lochy, Marmagne, Vorly, et Bourges (quartier d'Asnières). Ce programme, estimé à 180 000€ HT, est subventionné à 80% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Il vise à promouvoir la réutilisation de l'eau de pluie et à renforcer la résilience face aux enjeux liés à l'eau.

**Vous récupérez déjà l'eau de
pluie de vos toitures ?**
Participez à l'inventaire des dispositifs
sur le territoire



Pour mieux connaître la diffusion de cette pratique sur le territoire et valoriser l'engagement des pionniers, Bourges Plus propose aux habitants, services publics et entreprises déjà impliqués de localiser leur installation en ligne.

Cela permettra de dessiner une carte pour apprécier et mettre en valeur le niveau de diffusion de cette pratique vertueuse.

Vous faites partie de ces citoyens pionniers ? Connectez-vous en ligne pour partager votre engagement et vos usages de l'eau de pluie !



« C'est gratuit ! »

« Lorsque Bourges Plus a proposé aux habitants de mettre à leur disposition des récupérateurs d'eau de pluie, j'ai été immédiatement intéressée par la démarche ». Pour Catherine, habitante de Vorly depuis 1987, l'opportunité de réduire sa consommation d'eau l'a séduite à plus d'un titre. « C'est génial et c'est gratuit ! La cuve a été installée dans mon jardin, il y a deux mois, et m'a permis d'arroser mes tomates et mes fleurs tout l'été. Cela évite de consommer de l'eau potable pour le potager et je pense même que cela va m'inciter à jardiner encore plus ! »

COVOITURAGE AVEC AGGLOBUS : UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET CONVIVIALE !

Aujourd'hui, 86% des actifs utilisent leur voiture pour se rendre au travail sur le territoire, mais le covoiturage est peu pratiqué pour les déplacements quotidiens. Pour encourager cette pratique et améliorer la fluidité de la circulation, le syndicat AggloBus subventionne les trajets partagés dans la limite de 80 km. La plateforme Karos, réputée pour son expérience en matière de mobilité, a été choisie pour accompagner cette initiative. Au début de l'été, l'application comptait déjà **1100 inscrits**, avec environ 500 trajets en voiture réalisés, permettant d'éviter 1,5 tonnes d'émissions de CO². Les utilisateurs covoiturent en moyenne plus de 6 fois par mois, avec 22% d'entre eux effectuant plus de 10 voyages. Cette pratique a permis de redistribuer 5500 € de pouvoir d'achat sur le territoire, soit environ 50 € par utilisateur.

DEVENIR COVOITUREUR SUR KAROS, UN JEU D'ENFANT !

Après avoir téléchargé l'application, il vous suffit de choisir votre rôle (passager, conducteur ou alternant) et d'indiquer vos adresses de domicile et de travail. Vous pouvez enregistrer plusieurs adresses. Ensuite, laissez l'application vous proposer des trajets et il ne vous reste plus qu'à faire votre choix.

Pour utiliser l'application,
scannez le QR Code ou
rendez-vous sur
www.karos.fr



Covoit'
PAR AGGLOBUS

KAROS

**1100
inscrits**
au début de
cet été



**647
inscrits**
à ce jour



« Me laisser guider geovelo avec l'appli Géovélo ! »

L'agglomération a mis en place Géovélo, une application gratuite pour faciliter les déplacements à vélo, adaptée à tous les types de vélos et d'itinéraires, offrant un guidage en temps réel et des services pratiques (stationnement, pompes à vélo, aires de pique-nique). Les utilisateurs peuvent également enrichir les données cartographiques pour plus d'informations.

VENEZ REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ "BOURGES PLUS" !

Des défis sont régulièrement mis en place, permettant aux participants de se lancer des objectifs en parcourant le plus de kilomètres possibles à vélo, que ce soit individuellement ou en groupe. Ces défis peuvent prendre la forme de compétitions inter-entreprises, entre associations, ou même entre établissements scolaires...

Ainsi, dans le cadre de l'opération nationale "mai à vélo", les cyclistes ont été encouragés à enregistrer leurs distances parcourues.

En téléchargeant l'application Géovélo, vous pourrez rejoindre la communauté "Bourges Plus" (647 inscrits à ce jour) et participer aux différents challenges, recevoir des informations, ainsi que des suggestions d'itinéraires à vélo.

En téléchargement
sur l'App Store ou
sur Google Play



LE BUS GRATUIT

POUR TOUS ET TOUTES, 1 AN DÉJÀ !



CHIFFRES

5,8 MILLIONS
de voyages sur le réseau régulier
depuis la mise en place de la gratuité

32 300 VOYAGES,
record le 6 juin

7 FOIS PLUS DE VOYAGES
quotidiens sur les 6 lignes du réseau
en semaine depuis la gratuité

2 FOIS PLUS DE VOYAGES
par mois pour LibertiBus

4 FOIS PLUS DE VOYAGES
avec VitaBus

Vous avez choisi le bus ! Votre engagement contribue directement au succès de la politique ambitieuse de Bourges et de la communauté d'agglomération Bourges Plus en faveur des transports en commun. **Depuis un an, vous pouvez voyager librement, sans dépenser un centime, sur toutes les lignes AggloBus desservant les 20 communes de l'agglomération, sans condition de résidence ou de travail, et ce, 7 jours sur 7.**

Cette gratuité inclut également **le transport scolaire ainsi que le réseau REMI** (car et train) pour les trajets à l'intérieur du périmètre d'AggloBus.

Votre choix de prendre le bus, plutôt que la voiture individuelle, aide à repenser le réseau de transport urbain en profondeur : des horaires étendus, des services renforcés et une accessibilité

totale pour tous les habitants. Grâce à votre contribution, l'objectif d'augmenter de 50 % la fréquentation des transports en commun a été largement dépassé, **avec une hausse impressionnante de 80 %**. Pour répondre à cette demande croissante, de nouveaux bus articulés, offrant une plus grande capacité, ont été intégrés à la flotte d'AggloBus, et d'autres sont à venir.

Votre participation ne se limite pas seulement à un choix personnel, elle ouvre la voie pour un avenir où des transports en commun gratuits et accessibles deviennent la norme, inspirant potentiellement d'autres villes françaises à suivre cet exemple en faveur d'une mobilité plus durable et respectueuse de l'environnement. Vous êtes des acteurs essentiels de ce changement !



VITABUS À TOUT HEURE !

Ce service flexible est en réponse à vos besoins. Il propose des trajets à l'heure qui vous convient entre les arrêts des différentes lignes VitaBus, sans contrainte de grille horaire. Et le meilleur dans tout cela : c'est entièrement gratuit !

Pour réserver votre trajet, il vous suffit de le faire en ligne. Vous avez le choix parmi six services VitaBus en journée, couvrant différentes zones telles que Mehun, Berry-Bouy/Marmagne, Prospective/Malitorne, Saint-Michel, Saint-Germain-du-Puy et le sud du territoire*.

*VitaBus Sud dessert les communes desservies par les anciens VitaBus V13 et V15 : Arçay, Annoix, Lissay-Lochy, Saint-Just et Vorly. Pour faciliter l'utilisation de ce service, de nouveaux arrêts sont créés sur les communes desservies ainsi que de nouveaux lieux de destination (points d'intérêts) sur Bourges, Trouy et Plaimpied.

www.agglobus.com/services/transport-la-demande-vitabus

C'est vous qui faites bouger l'agglomération !

Bourges Plus souhaite que ses citoyens puissent participer aux projets et à la vie de l'agglomération avec des réunions d'information ou des ateliers de sensibilisation par exemple.

L'agglomération s'engage vers un mode de vie plus durable et plus responsable pour ses citoyens.

Plusieurs actions sont mises en place pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants.

Les habitants participent activement à ces actions :

La récupération de l'eau de pluie permet de préserver l'eau et de réduire sa consommation.

Pour faire face aux périodes de chaleur et à la diminution des ressources en eau, Bourges Plus distribue des récupérateurs d'eau de 500 litres.

Ces récupérateurs d'eau sont prêtés aux personnes formées à son utilisation.



Les déchets alimentaires sont une ressource précieuse.

Le **compostage individuel** est encouragé.

Pour les endroits plus peuplés, des **bacs de collecte collectifs** seront mis en place fin 2024.



Pour se déplacer et moins polluer, il existe aussi des services comme :

- **Les pistes cyclables sécurisées.**
- **Cycloplus** : Disponible sur l'application **AggloBus**, vous trouverez des vélos en libre-service, ainsi que des abris-vélos sécurisés.
- **Géovélo** : C'est une application pour faciliter les trajets à vélo.



Elle permet de nous guider et indique les services pratiques (stationnement...)

Vous pouvez aussi participer à différents défis, recevoir des informations, suggestions...

- **Karos** : C'est une application pour faire du covoiturage.
- Le bus est gratuit pour tous depuis 1 an.
- **Vita Bus** propose des trajets flexibles entre les différentes communes de l'agglomération.



L'objectif est de moins prendre sa voiture et d'encourager les transports publics.

Le meilleur dans tout ça : c'est **totallement gratuit** !





SANTÉ

MARGOT DUMONT, INTERNE AU CENTRE HOSPITALIER JACQUES COEUR

Malgré les multiples défis et la crise que traverse actuellement la profession médicale, Margot a fait le choix d'embrasser cette carrière avec détermination et engagement. Témoignage d'une jeune interne, passionnée et dévouée, au Centre Hospitalier Jacques Coeur.

Dans les couloirs de l'hôpital, on croise souvent de jeunes médecins en formation. Parmi eux, Margot Dumont, interne en chirurgie, a rejoint le Centre hospitalier Jacques Coeur, le 1^{er} novembre dernier. Elle témoigne de son engagement et de sa volonté à s'installer sur notre territoire. Dynamique et motivée, elle partage son enthousiasme avec ses confrères internes et s'applique à écouter attentivement ses patients. « *La principale qualité d'un bon médecin est avant tout l'empathie* », confie-t-elle.

LE CHOIX DE LA CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

En ayant grandi dans une famille de pharmaciens, médecin ORL et dentiste, Margot aurait pu suivre tout « *naturellement* » le chemin familial. « *Il m'a fallu du temps pour découvrir vraiment ce que je voulais faire. Pour moi, la médecine n'était pas une évidence au début !* ». Rassurée par la sécurité de l'emploi et l'aspect humain de la profession, son parcours académique lui a permis d'intégrer la faculté de médecine de

Clermont-Ferrand. « *La révélation est venue tardivement lors d'un stage en chirurgie obstétrique. Après 6 années d'études en tronc commun, le choix de ma spécialité était fait, la gynécologie obstétrique serait ma vocation ! Mais pour ma 7^e année d'études en internat, j'ai voulu me rapprocher de Bourges, ma ville de naissance* ». Rattachée à l'université de Tours, Margot suivra donc son internat avec notamment plusieurs semestres à Bourges. « *Je pourrais envisager de m'installer ici à l'issue de mon internat car j'apprécie la qualité de l'hôpital Jacques Coeur ainsi que le dynamisme du service* ».

« UN CENTRE HOSPITALIER À TAILLE HUMAINE »

Les difficultés ? « *Je suis peut-être encore un peu aveuglée par la passion que ma spécialité m'apporte pour les voir. En tout cas, j'apprécie de travailler dans un centre hospitalier à taille humaine où les médecins sont très disponibles. C'est un vrai avantage, c'est sécurisant et on le ressent au niveau de l'ambiance !* ».

INFO, en bref...

Ouverture d'une Unité de Soins Palliatifs au centre hospitalier Jacques Coeur

Jusqu'à maintenant, l'hôpital disposait de Lits Identifiés Soins Palliatifs (LISP), d'une Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) et d'une Equipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs (EADSP). L'ouverture de l'Unité de Soins Palliatifs, en septembre, est complémentaire à ces activités.

Les Unité de Soins Palliatifs accueillent les situations les plus complexes nécessitant une technicité adaptée, une surveillance particulière, une disponibilité et une écoute plus importantes du fait de la complexité des profils des patients accueillis.

Dans la région, il n'y a que trois Unités de Soins Palliatifs : à Luynes (Indre-et-Loire), à Blois (Loir-et-Cher) et à Orléans (Loiret). Les patients du Cher qui nécessitaient l'accompagnement d'une Unité de Soins Palliatifs étaient donc orientés dans des établissements



« *M'installer à Bourges, c'est possible !* »

Pendant leurs gardes à l'hôpital, Margot et ses confrères sont particulièrement investis et déterminés. « *Malgré la fatigue et les longues heures de travail, nous devons rester concentrés et efficaces* ». A l'écoute de ses patients, Margot prend le temps de les rassurer et de les accompagner tout au long de leur hospitalisation. « *Nous vivons des moments très intenses et nous avons un lien très fort avec nos patients lorsqu'ils traversent des situations difficiles* ».

En parallèle de son travail à l'hôpital, elle consacre une partie de son temps à l'association des internes, qu'elle préside depuis novembre dernier. « *Je ne pensais pas du tout être chauvine mais en arrivant, je me suis rendue compte que j'avais envie que les autres internes aiment « ma » ville. Spontanément, je leur ai proposé de faire des choses à Bourges !* ».

Malgré les challenges de la profession, Margot, passionnée par son métier, ne l'imagine désormais pas ailleurs.

hors département. L'ouverture d'une Unité de Soins Palliatifs à Bourges va permettre à la population du Cher d'accéder à ce type de soins, à proximité de leur famille et de leur entourage. Dans un premier temps, l'Unité de Soins Palliatifs dispose de 6 lits. Une première étape avant l'ouverture de 4 lits supplémentaires, afin que l'Unité de Soins Palliatifs dispose de 10 lits.

Le service addictologie de l'hôpital George-Sand a déménagé à Bourges

De son côté, le centre hospitalier George Sand a transféré son service addictologie de Chezal-Benoît à Bourges. Il est ouvert depuis le 17 mai, et accueille des personnes souffrant de différentes addictions : alcool, jeux, substances psychoactives ou encore troubles alimentaires. Il est composé d'un service d'hospitalisation complète et d'un hôpital de jour.



FILIÈRE AÉRONAUTIQUE, SPATIALE, DÉFENSE VENEZ-VOUS INFORMER !



Les Rencontres Aéronautiques de la Région Centre-Val de Loire se dérouleront le jeudi 21 et le vendredi 22 novembre, au Palais des sports du Prado. Cap sur les temps forts de cette 11^e édition.

Pour les professionnels et le grand public, c'est LE rendez-vous à ne pas manquer ! Le jeudi 21 et le vendredi 22 novembre, Aérocentre - Pôle d'Excellence régional pour les filières aéronautique, spatiale et défense en Centre-Val de Loire - organise la 11^e édition des Rencontres Aéronautiques. En cette année olympique, l'événement se déroulera dans un lieu emblématique, le Palais des sports du Prado. Le visiteur aura l'occasion de rencontrer les acteurs de la filière et les partenaires pour découvrir les métiers et les opportunités d'emploi.

LES RENCONTRES AÉRONAUTIQUES S'ARTICULERONT AUTOUR DE QUATRE TEMPS FORTS :

Du jeudi 21 novembre, à 13h30 au vendredi 22 novembre, à 17h : les 24h de l'Innovation Aéronautique organisées avec 150 challengers, issus de lycées partenaires, d'IUT de l'Académie et d'écoles d'ingénieurs. Leur défi ? Développer des solutions innovantes en réponse aux sujets proposés par des industriels de la Région Centre-Val de Loire. À l'issue des 24h, la restitution sous forme de pitch

de 3 minutes devant un jury permettra de désigner l'équipe gagnante (sur inscription).

> jeudi 21 novembre, de 10h à 19h : job dating en présence des entreprises des filières aéronautique, spatiale et défense de la Région Centre-Val de Loire. De nombreux postes sont à pourvoir, tous profils concernés. Entrée libre et gratuite.

> jeudi 21 novembre, rencontres Affaires, matinée dédiée aux industriels des filières aéronautique, spatiale et défense (sur inscription).

> vendredi 22 novembre, de 9h à 15h : forum des métiers, ouvert à tous, entrée libre et gratuite, avec des créneaux dédiés aux scolaires. Un cadre privilégié pour découvrir les métiers et les parcours de formation/reconversion grâce à des simulateurs métiers et des échanges avec les entreprises et organismes de formation.



Info

www.aero-centre.fr





FORUM DES MÉTIERS DE L'ALIMENTATION DU CHAMP À L'ASSIETTE

Un forum dédié aux métiers de l'alimentation, porté par le PETR Centre Cher (pôle d'équilibre territorial et rural), se tiendra le 18 novembre à Bourges. Il porte l'ambition de renforcer l'attractivité des métiers de l'alimentation et de toute la filière économique

Le forum des métiers de l'alimentation projette de faire découvrir au plus grand public l'étendue des métiers des différents secteurs concernés, dans tous les détails depuis la production, l'artisanat, la restauration, l'agro-alimentaire jusqu'à la distribution. Il s'inscrit dans la droite ligne de la semaine nationale de l'emploi agroalimentaire qui se déroulera du 4 au 8 novembre 2024.

C'est d'abord aux scolaires qu'est dispensée cette information, avec une matinée consacrée aux collégiens, pour susciter les vocations, orienter vers les secteurs en tension ou les emplois du futur et identifier les formations adaptées.

Du côté des entreprises, l'objectif est de leur offrir un espace de rencontre, les aider à créer du réseau, mais aussi les rapprocher des demandeurs d'emploi ou des personnes en reconversion en vue de futurs recrutements.

UN MOMENT DYNAMIQUE ET ATTRACTIF POUR TOUS LES PUBLICS PRÉSENTS

Le lundi 18 novembre 2024 à la Halle au blé de Bourges

Matinée réservée aux scolaires

Au programme découverte des métiers et des parcours de formations pour aider à réaliser un choix d'orientation éclairé.

APRÈS-MIDI

Accueil du public (salarié, demandeur d'emploi, actif en reconversion), à partir de 14h30 et jusqu'à 18h30

6 PÔLES STRUCTURERONT L'ESPACE : Agriculture et production – Artisanat – Restauration – Agro-alimentaire – Distribution – Formation et information.

Les visiteurs pourront se renseigner sur les formations initiales et continues. Des animations rythmeront la journée, notamment des mises en situation professionnelle.

Les demandeurs d'emplois pourront participer à des sessions de recrutement via des job-dating.

Les porteurs de projets économiques ou de projets d'installation à leur compte trouveront un accompagnement personnalisé avec la présence des représentants des Chambres consulaires ou d'acteurs financiers.



QUESTIONS À ALAIN MAZÉ
Vice-président collecte et gestion des déchets ménagers.

Pourquoi avoir choisi d'organiser ce forum ?

Cela entre dans notre démarche de projet alimentaire territorial, c'est-à-dire un ensemble d'actions pour favoriser les circuits courts, respectueux de l'environnement, et valoriser les productions locales.

Et quels en sont les enjeux, les attentes ?

Avant tout, il s'agit de valoriser les savoir-faire et l'excellence de la filière mais aussi la diversité des métiers de l'alimentaire spécifiques à notre Région. C'est une vitrine pour démontrer au grand public l'épaisseur de notre tissu agro-industriel.

En quoi les visiteurs y ont un intérêt ?

L'intérêt est multiple ! C'est un lieu où on trouve des offres d'emplois ou un accompagnement à la création de projets. Ceux qui se posent des questions quant à leur orientation professionnelle y obtiendront les réponses de formateurs qualifiés.

Et puis il y a le relationnel, c'est assurément un événement où remplir son carnet d'adresses.

ENTREPRENEURS : **l'événement vous intéresse ?**

Vous voulez y participer ou vous avez des questions ?

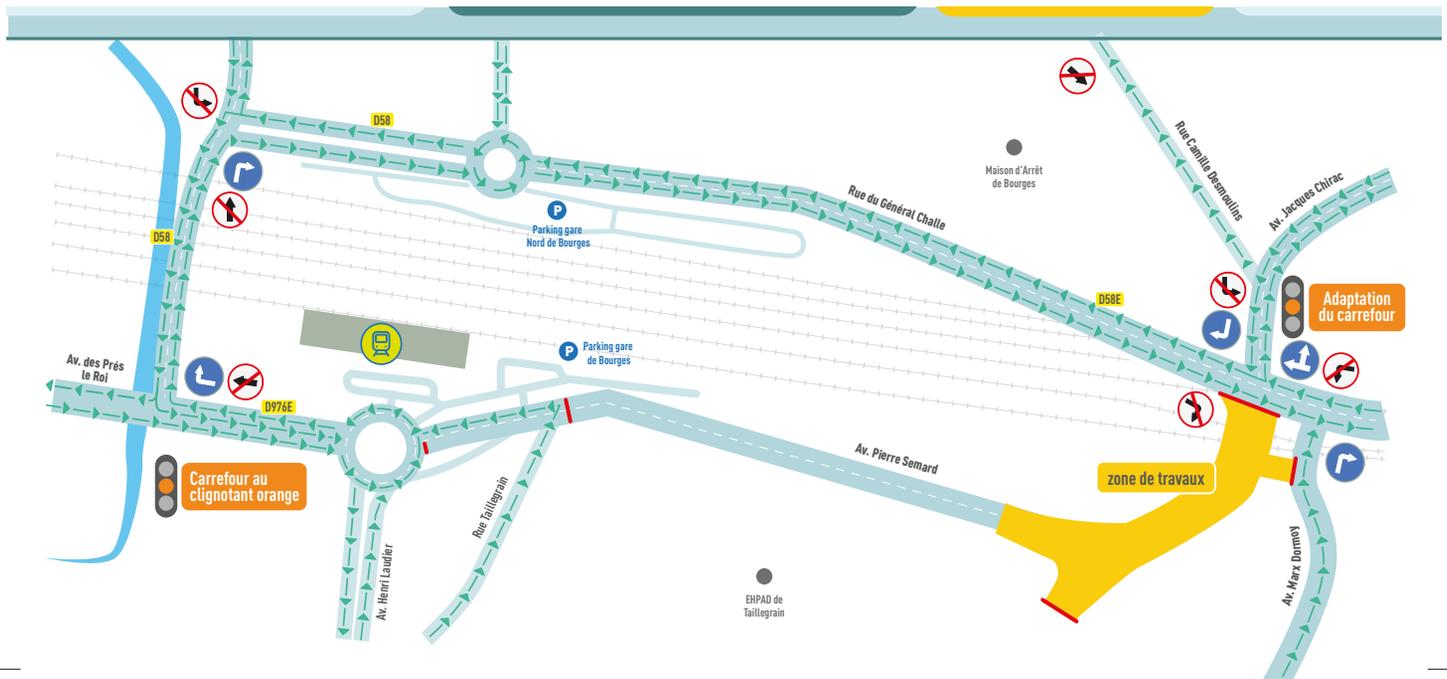
Contactez l'organisation

06 36 45 88 38 - 07 48 83 22 19



TRAVAUX

TRAVAUX SUR LE PONT SUPÉRIEUR : UN PROJET AMBITIEUX POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS ET CYCLISTES



Le pont supérieur, qui enjambe la voie ferrée et relie les carrefours stratégiques du centre au nord de l'agglomération de Bourges, a longtemps été identifié comme un point noir pour la sécurité des piétons et des cyclistes. Dans le cadre du Plan Vélo Intercommunal de l'agglomération Bourges Plus, un projet de réaménagement à hauteur de 715 000 euros, subventionné à 48,5 %, a été lancé pour transformer cet espace en un lieu plus sécurisé et agréable pour tous les usagers.

Ces travaux visent à :

- > **créer des aménagements sécurisés pour les piétons et les cyclistes**
- > **changer l'image de cet espace** routier en y intégrant une végétalisation
- > **rénovier l'infrastructure** et notamment l'éclairage public, les feux tricolores, les joints de dilatation du pont ferroviaire, en plus de la chaussée automobile et des trottoirs
- > **limiter l'impact sur la circulation** automobile sur ce point obligé en conservant les 5 voies actuelles, sur le pont.

UN CHANTIER COURT POUR MINIMISER LES IMPACTS

Afin de réduire au maximum les désagréments pour les usagers, l'agglomération a décidé de fermer totalement la circulation sur le pont pendant la première phase des travaux. Cette fermeture

complète permettra de libérer la zone bien avant les fêtes de fin d'année. Des déviations spécifiques seront mises en place, accompagnées d'une signalisation en amont pour guider les usagers et limiter l'impact du chantier sur le trafic.

Les travaux, qui débuteront le lundi 7 octobre, s'étaleront sur une période de sept semaines et s'achèveront le vendredi 22 novembre. Cette stratégie de chantier intensif assure une exécution rapide et efficace, minimisant ainsi les perturbations pour les usagers de cette zone. Les travaux se poursuivront en 2025 sans impact majeur sur la circulation routière et sans fermeture de voies.

UN PROJET INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE GLOBALE

Ce réaménagement s'inscrit dans le cadre plus large du Plan Vélo Intercommunal de Bourges Plus, adopté en 2016. Ce plan ambitieux prévoit la création de 17 liaisons cyclables d'intérêt communautaire, pour un coût total estimé à 9,7 millions d'euros. Le réaménagement du pont supérieur est une étape clé de ce projet, visant à améliorer la sécurité et la qualité de vie des usagers du réseau cyclable de l'agglomération.

AGGLOBUS

Le réseau AggloBus va être impacté. Voir infos sur





**RIEN ne
se PERD,
RIEN ne
se JETTE**



**TOUS au
COMPOST**

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES : COMPOSTONS-LES !

A partir du mois de septembre, Bourges Plus organise pour tous les habitants ayant un jardin des sessions de sensibilisation au compostage domestique. A l'issue de ces sessions, les habitants repartiront avec un composteur de 300 litres en bois et un bioseau pour collecter leurs déchets alimentaires.

A partir du 6 janvier, les bacs verts et jaunes seront collectés toutes les deux semaines pour tous les foyers pour lesquels ils sont collectés actuellement toutes les semaines. L'hypercentreville de Bourges ne sera pas concerné par ce changement. Afin que chaque foyer dispose d'un bac jaune de taille suffisante pour stocker ses déchets d'emballage et de papiers pendant 15 jours, la société Sulo va passer à chaque domicile concerné pour évaluer s'il est nécessaire de mettre à disposition un bac jaune plus grand.

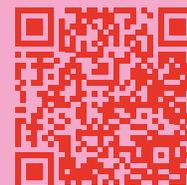
LES RÉUNIONS PUBLIQUES PRÉVUES À BOURGES SUR LES DÉCHETS :

Mardi 24 septembre – 18h30 – Hôtel de Ville de Bourges
Lundi 30 septembre – 18h30 – Salle des fêtes du Moutet
Mercredi 2 octobre – 18h30 – Salle pour tous des Gibjoncs
Lundi 7 octobre – 18h30 – Salle des fêtes de la Chancellerie
Mardi 8 octobre – 18h30 – Salle du Val d'Auron
Lundi 14 octobre – 18h00 – Salle des fêtes d'Asnières

RÉUNIONS PUBLIQUES HORS BOURGES

Mehun-sur-Yèvre - 23 septembre - 18h00 - centre socioculturel
Marmagne - 27 septembre - 18h30 - salle des fêtes
Saint Germain-du-Puy - 13 novembre - 18h30 -salle municipale

Vous souhaitez disposer d'un composteur gratuitement, inscrivez-vous aux sessions de sensibilisation dès maintenant en scannant le QR code ci-après ou à service.environnement@agallo-bourgesplus.fr





ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UN GUIDE ÉTUDIANT PLUS INCARNÉ, PLUS VERT MAIS TOUJOURS AUSSI PRATIQUE

Pour cette rentrée, les étudiants de l'agglomération ont eu accès à la deuxième édition du guide étudiant de Bourges Plus.



Avec plus d'interviews et de reportages que dans la première, cette nouvelle version cherche à allier les informations pratiques tout en mettant en valeur ceux qui s'engagent pour l'environnement et la vie étudiante sur le territoire. *"Il doit permettre aux étudiants de vivre le mieux possible leurs années d'études"*, résume Irène Félix, présidente de l'agglomération Bourges Plus.

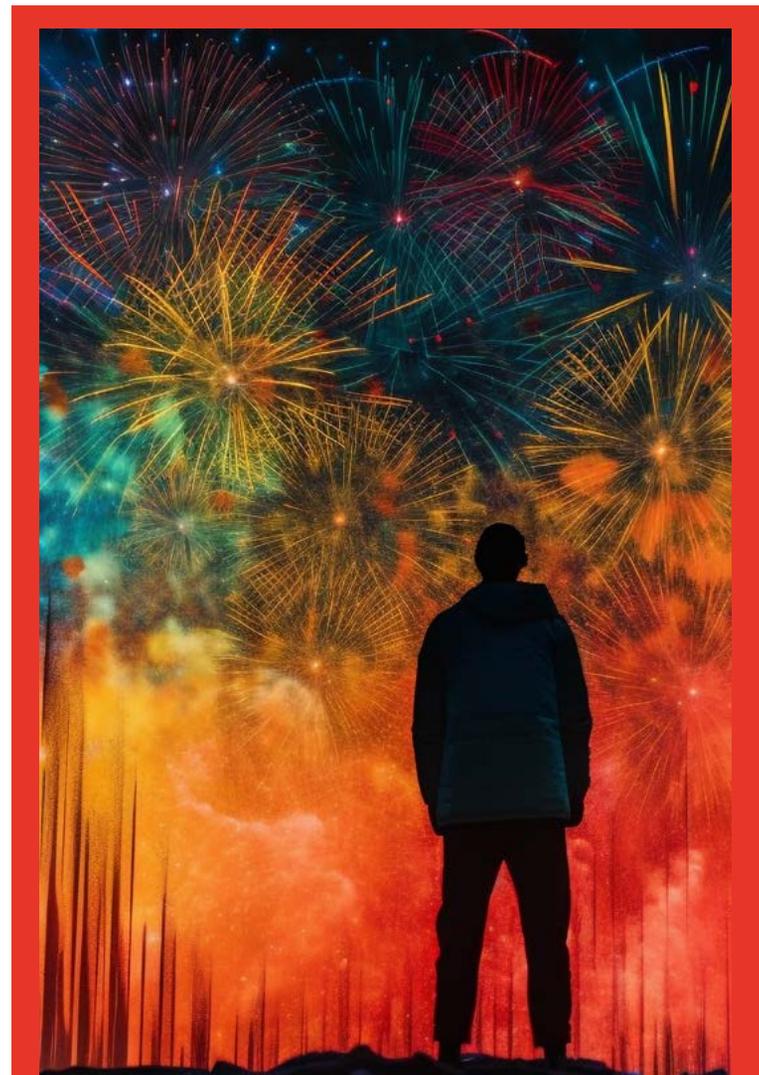
Pour cela, le livret d'une soixantaine de pages compile toutes les informations utiles pour trouver un logement, prendre soin de sa santé, pratiquer une activité physique, repérer les formations proposées sur le territoire ou s'engager auprès d'une association. *"Cela peut inciter les étudiants à sortir de leur bulle étudiante et s'ouvrir au monde extérieur. C'est une invitation à mieux connaître son territoire, ce qui peut être bénéfique pour les études, par exemple pour aider à décrocher un stage"*, précise Patrick Barnier, vice-président en charge de l'enseignement supérieur.

S'ENGAGER LOCALEMENT ET MIEUX CONNAÎTRE SON TERRITOIRE

Le guide comprend d'ailleurs une compilation des activités touristiques et de loisirs proches de Bourges. L'occasion de découvrir ou redécouvrir des endroits de la région qui ne manquent pas d'atouts ! Des lieux où l'on retrouve des citoyens qui s'engagent pour lutter localement contre le dérèglement climatique. Ce guide donne aussi la parole à des personnes ou collectifs, qu'ils soient ou non étudiants, qui sont

prêts à accueillir des jeunes bras dans leurs projets. "Nous savons que sur ces enjeux de climat et de biodiversité, la jeunesse porte une vision plus lucide, je l'espère, que la nôtre", souligne Irène Félix. "Nous ne réussirons la transition écologique qu'ensemble", poursuit-elle.

Cette deuxième édition du guide étudiant recense les écoles qui incluent de plus en plus des formations à enjeu environnemental dans leur maquette d'études. De l'art à la science, de la technique au droit, davantage de disciplines ont conscience que les métiers des prochaines années comprendront pour la quasi-totalité une part de développement durable. "Sur le territoire de Bourges Plus, le pôle d'enseignement supérieur propose des formations variées. J'aime cette diversité des formations. Il faut que les étudiants aient conscience qu'ils auront à réfléchir et proposer dans leurs professions futures. Et on ne pense bien qu'en s'ouvrant à des disciplines qu'on ne maîtrise pas forcément", souligne Irène Félix. « Alors mélangez-vous et rencontrez-vous ! »



L'IUT DE BOURGES PROPOSE UNE NOUVELLE FORMATION EN PYROTECHNIE

Berceau historique de la pyrotechnie, Bourges accueille désormais une formation spécialisée dans ce domaine au sein de son Institut universitaire de technologie (IUT). Établie en partenariat avec le Campus Pyrotechnie du Futur, la sous-spécialité en pyrotechnie sera accessible pour les deuxièmes et troisièmes années des étudiants en Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Génie Mécanique et Productique. "En cette première année, il y a quatorze étudiants inscrits", informe Pierre Vieyres, directeur de l'IUT. "Nous essayons d'établir nos formations en lien avec le tissu socio-économique du territoire. On remarque un manque de personnels formés dans la pyrotechnie", complète le responsable d'établissement.

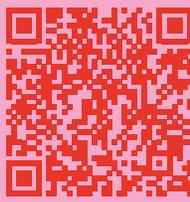
Les élèves suivront d'ailleurs un parcours de formation en alternance, en signant un contrat d'apprentissage dans des entreprises de la défense, de l'automobile ou de la recherche spatiale, par exemple. Ce partenariat entre l'IUT et le Campus Pyrotechnie du Futur va permettre de former des spécialistes en pyrotechnie directement à Bourges et ainsi renforcer l'offre de formations professionnelles du territoire.

OÙ TROUVER LE GUIDE ?



Le deuxième guide de l'étudiant réalisé par Bourges Plus est disponible depuis la rentrée. Il est à retrouver gratuitement dans les différents établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération, dans les lycées, à l'Hôtel de Ville, dans les mairies de quartiers, dans les Points Rencontres Jeunes (PRJ) ainsi qu'au Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Bourges.

IUT DE BOURGES
63 Av. de Lattre de Tassigny,
18000 Bourges
02 48 23 80 80
standard.iut18@univ-orleans.fr





INSTANCE

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE BOURGES PLUS



Le Conseil de Développement de Bourges Plus (*) est une instance démocratique, indépendante, composée de membres de la société civile. Son rôle : apporter un regard citoyen sur des projets portés par la communauté d'agglomération.

Le Conseil de Développement est un espace de démocratie participative avec un rôle consultatif auprès des élus de la communauté d'agglomération berruyère. Il se compose d'acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux locaux, bénévoles pour imaginer, ensemble, des solutions sur des sujets liés à l'avenir du territoire. Ce regard citoyen, complémentaire aux expertises techniques et politiques, vise à éclairer les choix des élus communautaires sur les politiques à mettre en œuvre. Le CoDev contribue ainsi à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets de Bourges Plus.

QUEL EST SON RÔLE ?

Le CoDev est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification, sur la conception de l'évaluation de politiques locales de promotion du développement durable. Ainsi, ses travaux portent-ils sur les projets et les politiques publiques initiés par Bourges Plus, mais également sur des sujets plus prospectifs tels que le développement économique, les mobilités, l'habitat, la culture, la santé, le développement durable, l'aménagement du territoire... Ses avis, propositions ou recommandations sont ensuite présentés aux élus communautaires.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le fonctionnement du Conseil de Développement de Bourges Plus, défini par un règlement intérieur, s'articule autour d'une assemblée plénière et d'un bureau. S'y ajoutent, autant que de besoin, des groupes de travail thématiques pour l'émergence des avis et contributions. Les groupes de travail sont mis en place et animés par les instances de gouvernance, en fonction des sujets à traiter. Les groupes de travail produisent les avis et contributions du CoDev. Ils sont mis en place et animés par les instances de gouvernance, en fonction des sujets à traiter.

LES MISSIONS DES MEMBRES DU CODEV

- > **S'informer et échanger** autour des questions essentielles relatives à Bourges Plus
- > **Débattre et coconstruire** dans un dialogue libre, ouvert et indépendant
- > **Élaborer des avis et des propositions** sur les politiques et projets portés par Bourges Plus
- > **Émettre des idées nouvelles** sur les projets à conduire, pour développer durablement le territoire dans un souci d'améliorer le quotidien des habitants

(*) - une instance consultative instaurée par la loi, mise en place au sein de la Communauté d'Agglomération de Bourges par délibération du 14 février 2021.



QUESTIONS   G RALD HAYOTTE

co-pr sident du Conseil de D veloppement de Bourges

Quels sont les missions et les enjeux du Conseil de D veloppement de l'agglom ration de Bourges ?

Le l gislateur, et plus particuli rement depuis 2015 (Loi NOTRe), a clairement d fini les missions des CoDev : contribuer   l' laboration et   l' valuation du projet de territoire ;  mettre un avis sur les documents de prospective et de planification ; participer   la conception et   l' valuation des politiques locales en mati re d'environnement et de d veloppement durable. Au-del  de ces trois grands axes, le Conseil de D veloppement se veut un espace permettant de porter la parole citoyenne et de faciliter l' change entre les acteurs du territoire. C'est  galement un lieu de connaissance et, de par la diversit  des membres, une instance o  chacun s'enrichit des autres pour coconstruire une expertise collective. D s lors, l'expression citoyenne des Conseils de D veloppement, ind pendante, apporte des  clairages aux  lus sur diff rents sujets de proximit , au regard de politiques de plus en plus complexes   appr hender. C'est l  tout l'int r t de cette instance qui se construit et prend, peu   peu, sa place.

Sur quelles th matiques le Conseil de D veloppement a-t-il d j   uvr  ?

Apr s une ann e de travail, nous avons rendu trois avis sur l'eau et la sant , avec des propositions concr tes pr sent es aux  lus, comme la n cessit  d'avoir une politique de l'eau pr cis ment d finie, d'engager un travail particulier sur les fuites et le retraitement, ou encore de d velopper une p dagogie de l'eau. Concernant la sant , sujet pr occupant sur notre bassin de vie et d partement, nous avons pr n  un travail de contractualisation, en amont, avec les  tudiants en m decine. Nous avons  galement mis en exergue la n cessit  de reconsid rer l'organisation de la sant , entre autres, par la cr ation de postes d'assistants m dicaux afin d'optimiser le temps m dical.

Nous avons aussi formul  un ensemble de remarques sur le projet de territoire, document de r f rence et plan d'actions   cinq ou six ans. Enfin, nous avons r cemment rendu un premier avis sur Bourges 2028, capitale europ enne de la Culture, afin de dire tout l'enjeu que repr sente ce rendez-vous pour notre agglom ration et le d partement. Nous y avons mis en exergue quelques questions essentielles qui, selon nous, conditionnent sa r ussite.

Vous venez d'entamer une r flexion sur la r organisation du Conseil de D veloppement de Bourges Plus. Pouvez-vous nous en livrer les grandes lignes ?

Nous sommes une structure encore en  mergence, qui n cessite des ajustements. Le Conseil de D veloppement, que Justine Moutier (2) et moi-m me pr sidons, a voulu prendre le temps d'un constat et se mettre en capacit  de proposer une nouvelle organisation. Notre r flexion a port  sur la difficult    solliciter toujours et trop les m mes (associations, organisations, entreprises...). Nous souhaiterions diversifier les sources de recrutement, en regardant du c t  des communes de l'agglom ration et en recherchant aussi   rajeunir l'instance avec la participation des  tudiants. Nous souhaitons  galement renforcer notre expertise en sollicitant quelques personnes « qualifi es ». En cette rentr e, nous  changeons avec les  lus communautaires sur ces propositions, avec l'objectif de cr er de nouvelles dynamiques.

(1) – Loi NOTRe : nouvelle organisation territoriale de la R publique

(2) – le CoDev de Bourges Plus a fait le choix d'une copr sidence. Le bureau est actuellement compos  de 13 membres et l'instance est paritaire.



RAPHA LLE VALI RE-VIALEIX

Directrice industrielle depuis 2002 pour les usines fran aises du Groupe MONIN

Membre du Conseil de d veloppement de Bourges Plus depuis mars 2021, vice-pr sidente depuis 2023

« Faisant suite   un appel   candidature du Conseil de D veloppement pour que la soci t  Monin propose un repr sentant pour le coll ge « D veloppement  conomique » au sein de l'assemblée consultative, mon nom a  t  propos  et ma candidature a  t  retenue pour un mandat l gal de six ans. Par ailleurs, depuis 2023, j'occupe le poste de vice-pr sidente avec Jean-Philippe Limberger. Faire partie du CoDev me permet de m'impliquer concr tement dans la vie de l'agglom ration, de rentrer dans le d tail de dossiers port s par Bourges Plus... Et de jouer un r le utile et citoyen. Afin d'alimenter et approfondir leur avis sur les projets de Bourges Plus, nos groupes de travail sont amen s   rencontrer des sp cialistes et des experts de domaines tr s diff rents. J'appr cie ces temps de rencontres, toujours tr s conviviaux, et d'acquisition de connaissances. Ils me permettent de d couvrir des sujets que je ne connais pas   priori et sont aussi source d'enrichissement personnel. Pour ma part, j'ai travaill  sur le Plan Climat-Air- nergie Territorial (PCAET) et actuellement, je suis plus particuli rement impliqu e, avec mes coll gues, dans les groupes de travail portant sur la culture et l' conomie circulaire.  tre membre du CoDev signifie une implication, certes, avec du temps consacr  mais c'est aussi un formidable moyen pour apporter sa pierre et donner son avis, m me consultatif, dans la mise en place de projets voulus par Bourges Plus. »



POUR L'HÔTELLERIE, L'AGGLOMÉRATION VISE LES ÉTOILES



L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE SANS ARTIFICIALISATION DES SOLS

Dans le contexte actuel de raréfaction du foncier mobilisable à destination d'activités économiques, mais également pour faire face à l'apparition de plus en plus importante de friches industrielles et commerciales, Bourges Plus fait le choix de privilégier les aides financières aux créations d'activités économiques sur des parcelles déjà urbanisées sauf extensions (dans la continuité des locaux existants).

L'aide consiste à accompagner financièrement les TPE/PME qui souhaiteraient réaliser des investissements immobiliers importants afin de développer ou de pérenniser leur activité.

() Une chaîne intégrée réunit des hôtels appartenant à un groupe propriétaire de l'enseigne et des hôtels en franchise. Les hôtels adoptent tous le nom de la chaîne et respectent des règles communes. Il ne faut pas confondre une chaîne intégrée avec une chaîne volontaire unissant des indépendants par simple contrat d'affiliation et paiement d'une cotisation.*

Bourges Plus encourage l'accroissement qualitatif et quantitatif de l'hôtellerie indépendante classée. Cet enjeu stratégique du tourisme est rendu encore plus pertinent par la désignation de Bourges comme Capitale Européenne de la Culture 2028. Pour encourager les professionnels du secteur une aide est mise en place.

DES CRITÈRES PRÉCIS POUR UNE MONTÉE EN GAMME EFFICACE

Pour être éligible à l'aide à l'immobilier de Bourges Plus, une entreprise de l'hôtellerie doit relever de l'hôtellerie indépendante. C'est-à-dire qu'elle ne peut pas être adossée à une chaîne intégrée telle que définie par le règlement de la Région (*).

La deuxième condition est que le projet doit permettre l'évolution du classement étoilé de l'hôtel, ou l'obtention d'un label comme le label Tourisme & Handicap, Écolabel Européen ou label « Accueil Vélo » de France vélo tourisme.

L'agglomération distingue les hôtels de la zone agglomérée (Bourges, Saint-Doulchard, Trouy, La Chapelle, Saint-Germain-du-Puy) desquels elle exige des travaux permettant au moins l'obtention d'une 3e étoile.

En dehors de cette zone, Bourges Plus soutient aussi les établissements dont les travaux permettent d'accéder à 3 étoiles ou plus mais également les établissements de moins de 15 chambres et ce dès le projet d'obtenir la 2^e étoile.

UN MONTANT D'AIDE PROGRESSIF

Cette aide, forfaitaire, est calculée par rapport au nombre de chambres de l'établissement :

- 500 € par chambre pour les hôtels de plus de 15 chambres visant un classement de 4*
- 300€ par chambre pour les hôtels de plus de 15 chambres visant un classement de 3*
- 1000 € par chambre pour les hôtels de moins de 15 chambres.

Elle permettra d'accompagner les hôtels dans leurs rénovations visant à accroître la qualité de l'accueil et des services proposés. Mais elle permettra aussi d'accompagner les hôtels dans le développement de bonnes pratiques environnementales. Un bonus supplémentaire de 100 € par chambre est alors possible.

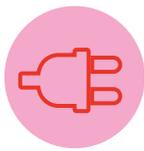
LE SAVIEZ-VOUS ?

- > Les 26 établissements hôteliers de l'Agglomération proposent 1266 chambres.
- > Les hôtels sont classés en 5 catégories, de 1 à 5 étoiles.

C'est l'exploitant qui doit engager volontairement la demande de classement de son établissement auprès d'Atout France.

L'attribution d'étoiles se fait sur la base de critères, appartenant aux 4 catégories suivantes :

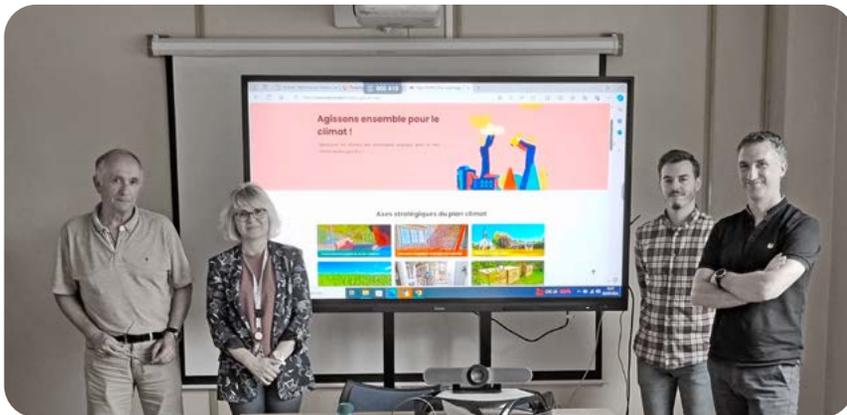
- Qualité de confort des équipements
- Qualité des services proposés au client
- Bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement
- Bonnes pratiques pour l'accueil des clients en situation de handicap



RESTONS CONNECTÉS

OPEN PCAET,

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DE BOURGES PLUS EN TOUTE TRANSPARENCE



Un des enjeux principaux de la transition écologique est de valoriser les actions réalisées et de les faire connaître. C'est dans ce but qu'une plateforme web a été mise en place pour rendre accessible le contenu du programme d'actions du Plan Climat. La transparence des actions programmées facilite la compréhension de l'action publique et a pour vertu de renforcer le lien entre citoyen et collectivité. Par ailleurs, toute personne, structure ou acteur, qui souhaiterait participer ou faire connaître ses propres actions, dans le cadre du Plan Climat, pourra les valoriser.

Quelles informations disponibles ?

UN UN OUTIL QUI PARTICIPE À LA MEILLEURE INFORMATION POSSIBLE DU CITOYEN !

Les données ouvertes (ou open data) constituent une source d'information essentielle pour de nombreux acteurs.

Ces données numériques, produites par les acteurs publics et privés, sont diffusées de manière structurée selon une licence ouverte* garantissant leur libre accès et leur réutilisation par tous, sans restriction technique, juridique ou financière.

Celles de notre agglomération, y compris l'Open PCAET sont accessibles sur : <https://data.bourgesplus.fr>



L'open data permet la transparence démocratique. Les nombreuses données sont mises à disposition par l'administration et la société civile peut ainsi s'en emparer.

* Licence ouverte Etalab, c'est un contrat qui lie le producteur et l'utilisateur de données garantissant leur gratuité et leur libre utilisation.

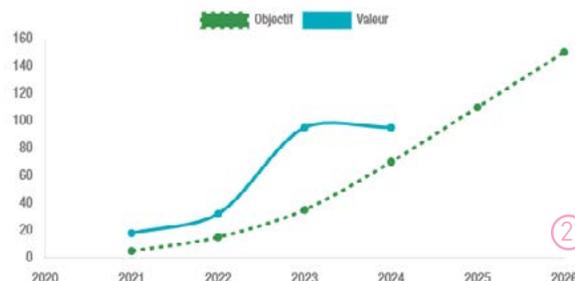
Les axes stratégiques du plan climat y sont consultables :

- Environnement et qualité de vie des habitants
- Rénovation énergétique et énergies renouvelables
- Mobilité et déplacements
- Transition vers une agriculture durable
- Exemplarité de Bourges Plus et des communes
- Enjeux d'économie circulaire

Ils sont déclinés en objectifs opérationnels eux-mêmes sous-divisés en actions. Ces actions sont représentées par une frise (1) décrivant leur état d'avancement par rapport à l'objectif fixé.

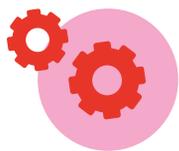
On peut aussi prendre connaissance d'un bref descriptif de l'action et la liste des partenaires engagés.

Un graphique (2) permet de visualiser l'état de réalisation de l'action (en bleu) par rapport à la trajectoire « cible » (en vert).



Cette plateforme est accessible directement via l'adresse suivante : <https://www.openpcaet.fr/cabourges/accueil/>





COMMENT ÇA MARCHE ?

LES RENDEZ-VOUS

DU NOUVEAU PLAN NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN :

LA RÉVOLUTION URBAINE EXPLIQUÉE AUX HABITANTS



LÉGENDE

- Démolitions
- Réhabilitations
- Résidentialisations

Pour les services de Bourges Plus, il ne peut pas y avoir de réussite du Nouveau plan national de renouvellement urbain sans adhésion des habitants. Les rendez-vous du NPNRU vont au-devant des citoyens pour leur expliquer le principe de la démarche et les délais incompressibles des différentes phases : études, démolitions ou reconstructions.

Un parcours pédagogique avec visite de la chaufferie urbaine, sur inscription, sera ainsi proposé le 13 novembre 2024.

« *Le quartier est entièrement repensé, dans sa philosophie même, on ne parlera pas de rénovation urbaine mais de renouvellement.*

L'objectif est de provoquer un choc profond qui induira un véritable changement d'image du quartier », précise Anne Cambianica, médiatrice de projets au service Politique de la ville.

L'ESSENTIEL EST INVISIBLE

La phase de démolition est organisée et cadencée selon un calendrier rigoureux. Un bilan de l'état des bâtiments et de leur taux de vacance, très important avant le début de l'opération, a été effectué. Une série de diagnostics préalables a permis de connaître les besoins et de préparer une coconstruction du projet avec les habitants.

Ainsi, le diagnostic des matériaux permet, dans le cas d'une démolition, d'en évaluer la dangerosité et d'organiser les moyens de leur récupération et de leur recyclage. Le diagnostic thermique, lui, détermine les nécessités en isolation des bâtiments destinés à la réhabilitation.

Quels sont les voiries nécessaires, les connexions avec les autres quartiers, les aménagements pour les déplacements doux, la régulation de la circulation ?

CONSTRUIRE UN HABITAT PLUS RESPECTUEUX DE L'HUMAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT

Un logement où l'on se sent bien est la priorité de chacun. Une résidentialisation réussie améliore l'aspect des parties privatives, on y distingue mieux la séparation d'avec l'espace public. Dans l'objectif économique les charges assumées par les locataires sont, bien sûr, prise en compte, comme la réalisation d'économie d'énergie.

Ces rendez-vous sont aussi l'occasion d'aborder la qualité de vie et le rapport entre la ville et le vivant. Pour exemple, Val de Berry a expliqué, avec Echochiro (bureau d'études spécialisé dans l'étude des chauves-souris) puis le Muséum de la Ville de Bourges, sa démarche de pose de nichoirs à chauve-souris sur les façades, sous les revêtements isolants.

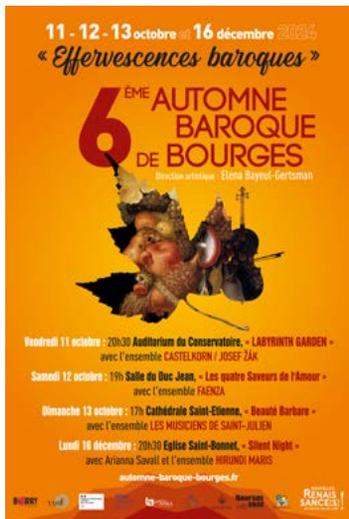
La place dévolue à la nature et les bienfaits de la végétalisation y sont mesurés notamment en termes de limitation de la hausse des températures.

LE PROJET DE VIE D'UN HABITANT S'INSCRIT DANS UN PARCOURS RÉSIDENTIEL

Que ce soit une chambre d'étudiant, une habitation familiale ou une résidence avec services, Bourges Plus accompagne les habitants tout au long de leur vie; avec une vision à l'échelle de l'agglomération qui permet de répondre au mieux à l'évolution de leurs besoins en matière de logement.

Aperçu des prochains
grands chantiers sur
www.agglo-bourgesplus.fr
rubrique découvrir l'agglo / projet





TEMPS SPORT

CRÉA'BOOST, LE SALON DÉDIÉ À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Pour la 4^e année consécutive, BGE Berry Touraine (Booster et Garant de l'Entrepreneuriat) et CitésLab Bourges (dispositif BPI France permettant l'émergence des dynamiques entrepreneuriales dans les quartiers politiques de la ville) organisent un événement dédié à la création/reprise d'entreprise. Rendez-vous le jeudi 7 novembre, à partir de 13h30, au Palais des Sports du Prado à Bourges.

Bourges Plus rejoint cette édition 2024, forte de son implication sur le territoire et du soutien aux entreprises. Que vous soyez porteur de projet, au stade de l'idée, chef d'entreprise ou intéressé par la reprise d'entreprise, vous y trouverez les réponses à vos questions.

L'AUTOMNE BAROQUE DE BOURGES :

Cette année, L'automne baroque de Bourges sera en « Effervescences », un thème assorti à celui de la saison touristique et culturelle des Nouvelles Renaissance 2024 en Centre Val de Loire. Cette sixième édition présentera trois concerts à la suite en octobre, et un quatrième en décembre : 11 octobre à 20 h 30 à l'auditorium du conservatoire de musique de Bourges, « Labyrinth garden » ; 12 octobre à 19 heures, salle du Duc Jean, un apéritif/concert gourmand par l'ensemble Faenza ; 13 octobre à 17 heures, à la cathédrale Saint-Etienne, « Beauté barbare » ; 16 décembre à 20 h 30, à l'église Saint-Bonnet, chants de Noël.

Réservations : - en ligne via automne-baroque-bourges.fr - ou au 06.83.18.62.72

JOUR DE LA NUIT À VORLY

Dans le cadre du « Jour de la Nuit », venez à Vorly écouter les bruits nocturnes en compagnie d'un guide nature, le samedi 12 octobre, à 20 heures, devant la mairie. Ce dernier vous aidera à identifier et observer les animaux qui évoluent dans la nuit. Après cette promenade nocturne, vous serez invité à fabriquer une carte du ciel, pour apprendre à reconnaître les principales étoiles et constellations.

Gratuit, venir avec une tenue adaptée à la météo



1 AN DE GRATUITÉ ET TANT DE VOYAGES PARTAGÉS !

Bus

Navette

Transport à la demande

Abris vélos

Vélos*

Car

Train

BUS

GRATUIT



VOUS + NOUS
UNE HISTOIRE DE
fidélité

*La location de vélos électriques est payante.

agglobus.com



aggloBus
LE RESEAU DES TRANSPORTS URBAINS
DE BOURGES ET SON AGGLOMERATION

STU BOURGES
GROUPE RATP